

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 16 FEVRIER 2018**

## **ORDRE DU JOUR :**

- Lecture du compte rendu du 1<sup>er</sup> décembre 2017
- Remise du compte rendu de la visite de Tutelle
- Information sur la pastorale concernant le Carême 2018
- Présentation des livrets de la réussite des classes maternelles
- Décision prise quant à la fréquence des livrets pour la rentrée 2018/2019
- Réorganisation de l'accueil des GS pour l'anglais
- Projet mécénat chirurgie cardiaque : challenge sportif le 23 Avril pour les CE2
- Questions diverses

## **I – Compte rendu du Conseil d'Etablissement du 1<sup>er</sup> décembre 2017 :**

Lecture est faite par Madame Lesueur du compte rendu ; les projets, sorties et activités évoqués à cette date suivent leur cours.

Concernant plus particulièrement la restauration et une alimentation bio : l'école envisage de s'orienter pour le moment vers des produits locaux.

## **II – Compte rendu de la visite de tutelle :**

Monsieur Hervé Lecomte, directeur diocésain, a donné lecture de ce compte rendu, dont le bilan est globalement positif.

Ainsi, il note une grande cohésion au sein de l'équipe et un investissement certain.

Monsieur Lecomte a par ailleurs noté le dynamisme des membres de l'APEL.

Des investissements sont à prévoir (ex : agrandissement de la cantine...).

Durant ces cinq dernières années, l'évolution des effectifs a été très importante à l'école Saint Michel.

### III – Information sur la pastorale :

#### Compte rendu réunion du 29 janvier carême/Pâques 2018

- Rappel calendrier : conte du grain de blé mis en images et présenté en classe par les professeurs la semaine du 12 février,
- - vendredi 16 février : célébration des Cendres à l'école avec le Père Maurin en primaire et maternelle,
- Dimanche 18 février : 1<sup>ère</sup> semaine de Carême : le jeûne
- Vacances
- Dimanche 11 mars : 4<sup>e</sup> semaine de carême : la prière
- Dimanche 18 mars : 5<sup>e</sup> semaine de carême : le partage
- Dimanche 25 mars : Rameaux
- Jeudi 29 mars : journée partage
- Vendredi 30 mars : chemin de croix, église Saint Vincent pour les primaires, gymnase pour les maternelles,
- Jeudi 5 avril : célébration de Pâques à l'école Saint Michel

Les mamans de l'éveil à la foi doivent intervenir en classe avant la célébration des Cendres pour présenter le carême et la célébration des Cendres.

Préparation de la célébration des Cendres.

Puis, intervention chaque semaine du Carême.

Mme Lesueur va donner le livret du diocèse avec les lectures pour les primaires, à récupérer en salle des maîtres.

Thème de carême à méditer, un par semaine (jeûne, prière, partage)

Chaque semaine, maison du carême à colorier par les primaires.

Fabrication d'un panneau par classe qui sera apporté à la célébration :

CP, CP/CE1, CE1 : panneau sur le partage

CE2, CE2/CM1 : panneau sur la prière

CM1/CM2, CM2 : panneau sur le jeûne.

Décor de classe : Fabrication par classe d'un jardin de carême avec du blé ou des lentilles à faire pousser.

Semer le blé ou les lentilles au retour des vacances (mais risque de faible hauteur) ou prendre le jardin chez soi pour l'arroser.

Journée partage : atelier éveil religieux pour les primaires pour expliquer la cène aux enfants et coloriage géant du carême ; à midi, mini célébration en primaire avant le bol de riz (chant « Tu nous rassembles autour de cette table », n° 32 éveil religieux).

Célébration de Pâques du 5 avril : Evangile les disciples d'Emmaüs.

Chant mimé par CM2 : « Il marche avec nous » n° 18 cadeau de Dieu.

Chaque classe apporte son panneau et son jardin de carême ;

#### **IV – Livrets de réussite en maternelle :**

Les enseignantes de maternelle ont présenté à l'assistance leurs « livrets de la réussite ».

Les élèves doivent passer des brevets, qui valident chaque atelier. C'est l'enfant lui-même qui demande à passer le brevet pour tel atelier quand il se sent prêt à le réussir. La validation de cet atelier est donc attestée par un « brevet de la réussite » affiché dans le cahier.

Ce cahier suit l'enfant durant les trois années de maternelle.

La classe à dispositif Soleil a adopté également ce principe du brevet, y ajoutant des photos.

A noter que l'équipe enseignante réfléchit à la mise en place en primaire d'une pédagogie Montessori.

#### **V – Fréquence des livrets pour l'année 2018/2019 :**

L'équipe pédagogique a pris la décision de passer à deux livrets sur l'année scolaire.

Une réunion parents/enfants aura lieu en novembre.

Le premier livret sera donc établi en février. Des évaluations régulières permettront toujours de vérifier les acquis des élèves.

Le planning devrait donc s'établir comme suit :

- Rencontre parents/enseignants en novembre
- Premiers livrets fin février
- Rencontre parents/enseignants en avril
- Deuxièmes livrets en juin.

En ce qui concerne les enfants entrant en 6<sup>ème</sup>, Madame Lepoire transmet toujours en temps voulu le dernier carnet.

Bien entendu, des rendez-vous ponctuels parents/enseignants sont toujours possible.

#### **VI – Accueil des GS pour l'anglais :**

Désormais, Madame Muller, professeur d'anglais, vient chercher les enfants de GS dans leur classe.

Elle a remarqué que certains enfants viennent assister à plusieurs cours de suite, ce qui ne lui pose pas de problème.

Le souci de l'horaire semble donc réglé.

## VII – Projet mécénat chirurgie cardiaque :

Ce projet concerne toutes les écoles du Diocèse du Havre.

Les enfants des classes de CE2 vont participer à un grand challenge sportif le 23 avril 2018.

Les CM1 quant à eux participeront à un rallye en mai/juin.

Le but est de récolter de l'argent pour permettre à un enfant résidant en Côte d'Ivoire, atteint d'une malformation cardiaque, de venir se faire opérer en France, sachant que le coût d'une opération s'élève à environ 12 000 Euros.

Des boîtes de pansements vont également être mises en vente au prix de 3 €. Pour chaque boîte achetée, l'école versera 1,25 € à Mécénat Chirurgie Cardiaque.

Une petite intervention est prévue auprès des élèves pour leur expliquer la démarche.

## VIII – Questions diverses :

- Journée portes ouvertes : celle-ci aura lieu **le 24 Mars**.  
Ce même jour aura lieu une inauguration pour remercier l'APEL pour les installations numériques,  
  
Soit : de 10 H. à 11 H 30 : accueil des nouveaux parents,  
11H 30 – midi : visite des installations numériques.
- Quelques parents ont demandé si la garderie du matin pouvait commencer dès 7 H 30 ; il conviendrait tout d'abord d'évaluer le nombre de familles en demande. L'équipe fait observer que cela ferait alors des journées très longues à l'école pour les enfants concernés.